

## Où et quand faire analyser l'eau de votre puits?

Les laboratoires accrédités par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour la surveillance des nitrates-nitrites ainsi que des coliformes totaux et fécaux desservant la région de la Chaudière-Appalaches sont les suivants:

- **Agro-Enviro-Lab**  
1642, rue de la Ferme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
Téléphone : 418-856-1079
- **Biolab**  
3401, boulevard Frontenac, Thetford Mines  
Téléphone : 418-338-2193
- **Bodycote Essais de Matériaux**  
1818, route de l'Aéroport, Québec  
Téléphone : 418-871-8722
- **Laboratoires Environex**  
4495, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec  
Téléphone : 418-780-3322
- **Maxxam Analytique**  
2690, rue Dalton, Québec  
Téléphone : 418-658-5784

Il est recommandé de faire faire l'analyse microbiologique de l'eau au moins **deux fois par année**, soit au **printemps** et à l'**automne**. Il pourrait aussi être utile de faire analyser l'eau suite à une période de pluies abondantes, à une inondation ou une sécheresse et à un changement de couleur, d'odeur et de goût de l'eau.

Outre l'analyse de l'eau, il faut veiller à l'entretien du puits et de la fosse septique car celle-ci peut être une cause de contamination.

## Pour en savoir plus

Pour plus d'informations concernant les liens entre l'eau potable et la santé, vous pouvez communiquer avec la Direction de santé publique et de l'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches au 418-389-1520 ou consulter notre site Internet: [www.santeetenvironnement.ca](http://www.santeetenvironnement.ca)

Pour toutes questions concernant l'analyse de l'eau, l'entretien du puits et de la fosse septique, la désinfection du puits et les systèmes de traitement de l'eau, veuillez communiquer avec votre direction régionale du MDDEP au 418-386-8000.

Certaines localités et municipalités régionales de comté ont mis sur pied un programme facilitant l'accès à l'analyse de l'eau des puits. Alors n'hésitez pas à vous informer auprès de la vôtre à ce sujet.

## Liens utiles

- MDDEP. *La qualité de l'eau de mon puits.*  
[www.mddep.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm)
- Santé Canada. *Qu'est-ce qu'il y a dans votre puits?*  
[www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/well-puits-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/well-puits-fra.php)



Agence de la santé  
et des services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 

Août 2009



# L'eau de votre puits est-elle sécuritaire?

Québec 

## Pourquoi analyser l'eau de votre puits deux fois par année?

C'est à vous, propriétaire de puits, que revient la responsabilité de vous assurer de la sécurité de l'eau que vous offrez à la consommation.

Malgré une apparence claire et limpide ainsi qu'une absence d'odeur et de saveur, l'eau peut contenir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé.

Ces effets concernent non seulement les **membres de votre famille**, mais aussi tous vos **visiteurs** lors de l'utilisation de l'eau pour la **préparation des aliments et des breuvages** et l'**hygiène personnelle**.

Même si vous n'êtes pas malade, cela ne veut pas dire que votre eau n'est pas contaminée. Elle pourrait affecter une personne plus vulnérable. La seule façon de s'assurer que votre eau est sécuritaire est de procéder à deux analyses microbiologiques et à une analyse chimique par année.



## Quels sont les contaminants à surveiller?

### Bactéries

L'analyse des **coliformes totaux** permet d'évaluer la vulnérabilité d'un puits à la pollution de surface. Ces derniers indiquent une dégradation de la qualité microbienne de l'eau. Si l'eau contient une quantité de coliformes totaux supérieure à 10 par 100 ml, des mesures correctrices doivent être envisagées. Les **coliformes fécaux**, les **bactéries *E. coli*** et les **bactéries entérocoques** sont considérés comme des indicateurs d'une contamination d'origine fécale. Leur présence rend l'eau non potable.

Quand la contamination de l'eau par ces bactéries la rend non potable, il est important de procéder à une désinfection du puits avec une quantité recommandée d'eau de javel, d'identifier la source de contamination et d'apporter les correctifs appropriés. Entre temps, il faut faire **bouillir l'eau et maintenir l'ébullition pendant une minute avant de la consommer ou utiliser de l'eau embouteillée** jusqu'à ce que des analyses démontrent que l'eau du puits peut à nouveau être consommée.

La **gastro-entérite** est la maladie la plus fréquente associée à l'ingestion d'eau rendue non potable par ces bactéries. Bien que cette maladie soit souvent bénigne, elle peut dans certains cas avoir des conséquences graves sur la santé.

### Nitrates-Nitrites

Les principales sources de nitrates-nitrites sont les fertilisants agricoles, le fumier, les rejets sanitaires et la décomposition d'organismes végétaux et animaux. Ils sont entraînés vers les nappes d'eau souterraines par l'infiltration de la pluie ou la fonte des neiges.

Une concentration au-delà de **3 mg/l** justifie un **suiti semi-annuel** de la qualité de l'eau pour les nitrates-nitrites. Une eau contenant plus de **10 mg/l ne doit pas être utilisée pour l'alimentation des nourrissons de moins de 6 mois et des femmes enceintes**. Si la concentration excède **20 mg/l**, l'eau **ne doit tout simplement pas être consommée**. Comme les nitrates-nitrites ne s'évaporent pas, faire bouillir l'eau est inutile. Il faut donc **éliminer la source de contamination ou installer un système de traitement de l'eau**.

La **méthémoglobinémie du nourrisson** est une maladie rare, mais pouvant avoir des conséquences graves. Elle est associée à l'ingestion d'une eau fortement concentrée en nitrates-nitrites et affecte la capacité du sang à transporter l'oxygène.



### Autres contaminants

Beaucoup d'autres produits chimiques peuvent se retrouver dans l'eau, soit de façon naturelle ou accidentelle. Certains peuvent occasionner des taches sur les objets avec lesquels ils entrent en contact alors que d'autres peuvent être dommageables pour la santé. Il est important de noter que faire bouillir l'eau ne permet pas d'éliminer certains contaminants tels que l'arsenic et les hydrocarbures. **Il faut éliminer la source de contamination ou installer un système de traitement de l'eau.**